

France – Soignants suspendus : Maître Marian vous dit comment réagir à une convocation au commissariat



[Source : lecourrierdesstrategies.fr]

Nous avons alerté, hier, sur les convocations de soignants suspendus par la police, pour des motifs douteux qui ressemblent plus à de l'intimidation et de la recherche de renseignements qu'à l'exercice d'une bonne justice. Pour vous épauler dans la solitude de ces moments difficiles, Maître Maud Marian, pénaliste habituée à ce genre d'exercice, vous donne quelques conseils de « survie » à suivre précieusement.

<https://www.youtube.com/embed/tRpKtUuxi38>

Nous avons révélé hier qu'une discrète campagne se déroulait depuis plusieurs semaines, au cours de laquelle la police convoque des soignants suspendus à la manière dont la police chinoise demande aux dissidents de "passer prendre le thé" au commissariat.

Le Courrier des Stratèges a demandé à Maud Marian quelques conseils "d'urgence" pour faire face à cette situation délicate.

Face à la dégradation des libertés publiques, l'association Rester libre ! va accélérer la mise en place de sa caisse de protection juridique et va proposer une liste d'avocats pénalistes à ses adhérents. Le Courrier vous informera prochainement de l'évolution de ce dossier.

En outre, nous compléterons prochainement notre dossier sur la garde à vue en publiant un plan-type de continuité de l'activité en cas d'arrestation. Tout indique que les institutions se raidissent (ma conviction personnelle est que ces dossiers sont suivis par un cabinet noir proche de l'Elysée), et rien n'exclut qu'une répression féroce ne survienne dans les prochaines semaines.

Mobilisez-vous !